

# si ses 9000 ont vraiment

cale du conseiller d'État Pascal Broulis (PLR), le conseiller communal Daniel Dubas (Verts), appuyé par la gauche et le centre, demandait via une interpellation le développement de ces contrôles. Les autorités avaient alors annoncé leur intention d'engager un agent dédié. Avec un taux d'occupation à 100% et un salaire annuel brut de 64 161 francs, le futur agent aura de quoi faire. Au 24 juin de cette année, il y avait 8914 logements déclarés vacants.

«Je veux savoir qui habite Lausanne pour des motifs de sécurité, et si des contribuables non déclarés profitent de nos prestations»

**Pierre-Antoine Hildbrand**  
Municipal lausannois

Mais que peut espérer la Ville en serrant la vis? «Je veux savoir

qui habite Lausanne pour des motifs de sécurité, et si des contribuables non déclarés profitent de nos prestations», commente Pierre-Antoine Hildbrand. Et la démarche pourrait rapporter gros. La Cour des comptes avait révélé que la Commune d'Écublens, en réalisant ce type de contrôle, était parvenue à capter 1,8 million de francs d'impôts supplémentaires entre 2010 et 2014.

Parce que améliorer la tenue du registre du contrôle des habitants permet de communiquer des informations plus fiables aux autorités cantonales. «Sur 245 dossiers examinés entre 2010 et 2014, l'Administration cantonale des impôts a décidé de déplacer le domicile fiscal de 84 personnes dans la commune d'Écublens, entraînant des recettes fiscales supplémentaires pour la commune, disait le rapport. La plupart de ces contribuables étant précédemment domiciliés hors du canton de Vaud, cela a également engendré des recettes fiscales cantonales supplémentaires.»

## Débat plus serein sur l'animation de quartier

**Lausanne**  
Le Conseil communal demande une politique publique sur le secteur socioculturel. Le ton a changé par rapport à l'automne dernier

Le débat-fleuve de l'automne dernier sur l'animation socioculturelle à Lausanne ne s'est pas reproduit mardi au Conseil communal. Les élus ont en revanche fermement demandé à la Municipalité de monter une politique publique efficiente et lisible sur ce secteur montré du doigt au printemps 2018 après une double enquête financière et de gestion.

Dans un postulat, la PLR Éliane Aubert propose que la Municipalité définisse des lignes claires pour l'animation socioculturelle en général et sur les missions des animateurs notamment. Le rapport de l'Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP) pointait un flou dans les articulations entre la Ville et la Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise (FASL), propre à engendrer malentendus et mécontentements. «Les animateurs manquent de reconnaissance», fait valoir Éliane Aubert qui n'exclut pas de «communaliser» le secteur, autrement de supprimer la FASL.

«Le rapport de l'IDHEAP contient d'in vraisemblables platitudes»

**Claude Calame**  
Conseiller communal du groupe Ensemble à Gauche

Presque tous les groupes veulent des clarifications, de manière à valoriser le «gros travail» qui se fait dans les quartiers. Des stratégies doivent être dégagées pour le confort de chacun, y compris pour celui du Conseil communal, soucieux d'un emploi judicieux des deniers publics. Il y va de 10 millions par année, financés à 99,2% par la Ville de Lausanne.

Seule la gauche dure se permet des états d'âme. Pour Ensemble à Gauche, Claude Calame fustige la méthode utilisée par l'IDHEAP, accusée de se borner à des considérations quantitatives: «Il n'y a pas d'interrogations sur les contenus de l'action des animateurs. Tout cela fleure bon le *new public management*. Et le rapport contient d'in vraisemblables platitudes comme lorsqu'il recommande aux acteurs de l'animation de se «doter d'outils de pilotage».

Le municipal David Payot relate qu'un processus est en cours à la FASL pour une réorganisation de son conseil de fondation. Un forum a eu lieu ce printemps, tandis que les acteurs de l'animation des quartiers seront informés la semaine prochaine des «orientations» de la Municipalité. Pour David Payot, un chemin doit être trouvé entre les deux extrêmes qui consistent soit à brider la FASL soit à lui laisser une totale autonomie. Pour l'édile, la question de «communaliser» ou non cet organe n'est «pas centrale».

L'important semble être avant tout d'apaiser le contexte avec une meilleure coordination entre les différentes entités (associations de quartiers, animateurs, bénévoles, etc.). **L.B.S**

## es d'assaut par les enfants



Manqué d'égayer la journée des enfants en quête de fraîcheur. CHRISTIANBRUN

### Parc de Milan

## Les enfantines à la fête

Un jet d'eau tournant, une fontaine laissée exceptionnellement en eau et des jeunes pompiers qui vaporisent les têtes blondes, la fête des classes enfantines s'est tenue mercredi après-midi au parc de Milan dans une relative fraîcheur. Malgré l'annulation du cortège, les enfants ont été à la fête - sans leurs costumes, restés en classe. «Pour les enfants, c'est mieux d'avoir annulé le cortège. Notre fils a été un peu triste, mais ce n'est que partie remise. Et avec cet après-midi de jeu sur la place de Milan, ce sera vite oublié.» Philosophes, les

parents du petit Alecyo (5 ans) se consolent. Ils découvriront leur fils en dinosaure la semaine prochaine, lors d'un petit spectacle à l'école. Amelia (5 ans) devait quant à elle défilé en coquelicot. Sa maman soupire. «Tout ce temps passé à parler des costumes et à les fabriquer, pour finalement renoncer au défilé... Quand on l'a appris, j'ai franchement été contre l'idée. Et puis en découvrant cette chaleur aujourd'hui, dans ce parc pourtant ombragé, je me dis qu'ils ont peut-être bien fait.» **L.A.**

## L'Esprit des jardins

Tout l'été, «24 heures» part à la rencontre des œuvres de Lausanne Jardins et des lieux qu'elles ont investis.

PHOTOS: CHANTAL DERVEY



«L'incise» a été conçue par les architectes Francesco Borghini, Alice Chénais, Mael Feret, Alessandro Frego, l'historienne de l'architecture Silvia Groaz et l'urbaniste Antoine Vialle.

## Valency, où Laverrière nous a offert un grand balcon à l'ombre des tilleuls

C'est comme une balafre, un coup de canif géant qu'on aurait porté au flanc du parc de Valency. Mais quand on s'en approche, à son extrémité est, la coupe fait davantage l'effet d'une scarification maîtrisée au centimètre près. «L'incise» a fait son apparition quelques jours avant le début de Lausanne Jardins et constitue le point de départ de la manifestation. «On nous a tout de suite demandé ce qu'on allait y planter, se souvient l'un de ses concepteurs, l'urbaniste Antoine Vialle. Eh bien rien!» Une table d'orientation situe le sol du parc dans l'histoire et la géologie, et un banc installé face à la pente permet de la balayer du regard. À son extrémité, des andains de terre ont été stockés séparément.

Dans l'incise, on donne à voir le sol. Taillée pour montrer, sans endommager irrémédiablement. On découvre le «monde d'en bas», ce «sol, épaisseur invisible et vivante». L'œil du badaud distingue de la terre et des racines. Celles des arbres qui trônent en surplomb, sur l'esplanade de Valency. Risquent-ils d'être déstabilisés par la balafre? Aucun risque, les arbres sont largement ancrés. «La masse d'un arbre en sous-sol est beaucoup plus grande que sa masse aérienne», rappelle la pédologue de l'UNIL, Stéphanie Grand.

La chercheuse, accompagnée du responsable de la protection des sols du Canton de Vaud, François Füllemann, a permis à des curieux, il y a quelques jours, de décortiquer cette terre mise à l'air libre jusqu'en octobre. Les deux spécialistes grattent, creusent et expliquent. «C'est un remblai qui a 80 ans. Un sol vraiment très jeune, de notre point de vue.» Même pas un siècle que cette terre est là, ajoutée artificiellement au parc pour lui donner sa forme actuelle. La Ville a acquis les lieux en 1931. Ils avaient accueilli de la vigne, des cultures et des prairies jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. En 1906, une pétition des habitants de Montétan demandait, déjà, la création d'une «place promenade» dans le quartier. «Avec la ligne du L-E et celle des TL, lit-on dans le rapport de commission de l'époque, les enfants ne sauront bientôt plus où aller jouer, ni les vieillards se promener en sécurité.»

Avec l'achat de la campagne de Valency à la famille Charrières-de Sévery en février 1932, pour la modique somme de 593 000 francs, le parc d'aujourd'hui est vraiment lancé.



La pédologue Stéphanie Grand et le responsable de la protection des sols du Canton, François Füllemann.

«À une époque, une prairie comme celle-ci était impensable dans un parc urbain»

**François Füllemann**  
Responsable de la protection des sols du Canton de Vaud

La Ville mandate Alphonse Laverrière pour en tracer les plans. L'esplanade, la rotonde de son extrémité ouest et son allée de 80 tilleuls en particulier ont été pensées par l'architecte. Le poulain de la fontaine, une œuvre de Pierre Blanc, est installé en 1942. Les plans de Laverrière n'ont en revanche pas été suivis pour ce qui est de la pente vers le sud. Il avait rêvé d'un long mur de soutènement. «L'incise» de



Les grandes balançoires de l'esplanade de Valency, conçues initialement dans le cadre du festival Annecy Paysages, en 2017, par l'équipe des Nouveaux Voisins, et les architectes Nicolas Grun et Pierre Laurent.

Lausanne Jardins y fait un peu référence. Mais quand la Ville reprend à son compte l'élaboration du parc, c'est une prairie en descente qui est privilégiée. Durant la Seconde Guerre mondiale, elle est cultivée dans le cadre du plan Wahlen. Dès 1992, Valency est l'un des premiers espaces publics verts de Lausanne à bénéficier de l'entretien différencié, avec par exemple l'abolition de l'arrosage et des herbicides. Après des années d'entretien intensif. Depuis, à Lausanne comme ailleurs, la pratique tend à se généraliser. «Il y a bien sûr l'évolution de la législation, mais aussi celle des mentalités, dit François Füllemann. Par exemple la conception de l'environnement et celle du beau, de l'esthétique. À une époque, une prairie comme celle-ci était impensable dans un parc urbain. Aujourd'hui, sa fonction est beaucoup mieux acceptée. Pour les sols, on constate aussi une prise de conscience des innombrables services qu'ils nous rendent et de la nécessité de leur protection.» À l'arpenter, on finit par voir à Valency une miniature végétale de la topographie lausannoise: la pente, les grandes allées qui zigzaguent de part en part et quelques chemins raides en guise de raccourcis. Le sommet, l'esplanade, a été pensé pour être un balcon d'observation des montagnes et du lac. Toujours dans le cadre de Lausanne Jardins, des balançoires géantes permettent de jouir de ce panorama tout en profitant de la fraîcheur des lieux en se balançant... Et apprécier la mobilisation des pétitionnaires de Montétan du début du XX<sup>e</sup> siècle.

**Cindy Mendicino** Texte  
**Chantal Dervev** Photos

Parc de Valency, rte de Prilly  
[www.lausannejardins.ch](http://www.lausannejardins.ch)